

Pole Clubs et Territoires

Partie 1

Bureau Fédéral 24 Septembre 2022



SOMMAIRE

- 1. Clubs :
Affiliations des établissements**
- 2. Clubs :
Situation du Team 3x3 Poitiers**
- 3. Clubs :
Précisions réglementaires CTC**
- 4. Clubs :
Information rattachements territoriaux**

1. Clubs: Affiliations des établissements

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and depth. These lines are abstract and do not form any specific shapes or text.

Renouvellement d'affiliations des établissements

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION

N° Affiliation	NOM DE L'ETABLISSEMENT	Date affiliation	Renouvellement avant
ARA0038009	TREMPIN SPORT FORMATION	22/03/2019	30/06/2022
ARA0038023	SPORT SANTE SOLUTIONS	12/07/2019	30/06/2023
ARA0063037	HOOPS FACTORY CLERMONT-FERRAND	29/04/2022	30/06/2025
BFC0071074	CONCEPT BALL	09/04/2020	30/06/2023
HDF0059039	HOOPS FACTORY LILLE	22/03/2019	30/06/2022
IDF0091014	DREALS PARIS	12/04/2019	30/06/2022
IDF0093021	HOOPS FACTORY PARIS-VILLETTE	22/03/2019	30/06/2022
IDF0093047	THE ONE BALL	21/04/2022	30/06/2025
NAQ0033161	HOOPS FACTORY BORDEAUX	29/04/2022	30/06/2025
OCC0031010	HOOPS FACTORY TOULOUSE	22/03/2019	30/06/2022
PDL0049058	GETSPORT	09/04/2020	30/06/2023
PDL0049122	L'AUTRE USINE	18/03/2022	30/06/2025

Renouvellement d'affiliations des établissements

RENOUVELLEMENT D'AFFILIATION

SOUS RÉSERVE DU PAIEMENT DU MONTANT PRÉVU DANS LES DISPOSITIONS FINANCIÈRES

N° Affiliation	NOM DE L'ETABLISSEMENT	Renouvellement	Renouvellement avant
HDF0059039	HOOPS FACTORY LILLE	22/09/2022	30/06/2025
IDF0093021	HOOPS FACTORY PARIS-VILLETTE	22/09/2022	30/06/2025
OCC0031010	HOOPS FACTORY TOULOUSE	22/09/2022	30/06/2025

ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT

POUR ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE CONVENTION PERSONNALISÉE D'ÉTABLISSEMENT

N° Affiliation	NOM DE L'ETABLISSEMENT
ARA0038009	TREMPIN SPORT FORMATION
IDF0091014	DREALS PARIS

Demande d'affiliation Etablissement

CADRE

- La procédure d'affiliation des établissements a été modifiée à partir de la saison 2022/2023
- Elle prévoit désormais un contrat d'établissement personnalisé
- La première étape est la validation préalable par le BF du contrat d'établissement personnalisé avant validation de l'affiliation

VALIDATION DU CONTRAT D'ETABLISSEMENT (CONTRAT SIGNÉ LE 20/09/ 2022)

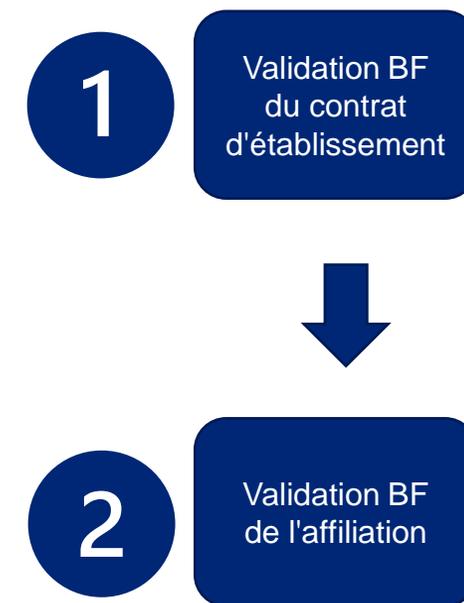
- Le circuit FIBA 3x3 Pro comprend une compétition dénommée FIBA 3x3 World Tour qui est un circuit international masculin pour les équipes de 3x3 Basket-ball représentant différentes villes mondiales. La FIBA a souhaité que l'une des étapes de la Compétition se déroule en France à compter de l'année 2022 et au moins jusqu'en 2026.
- Oxygène est une société de conseil en communication, relations publiques, évènementiel, marketing et production audiovisuelle, exerçant son activité dans le domaine du sport.
- La FIBA a souhaité confier l'organisation logistique, évènementiel, marketing et audiovisuel de chacune des éditions de l'Evènement à Oxygène.
- Par délégation du Ministère chargé des sports, la Fédération Française de Basket Ball dispose d'un monopole légal dans les domaines explicitement prévu par la loi ou le règlement et a ainsi en charge d'organiser, de diriger et de développer le Basket-ball en France. Dans le cadre de cette délégation, la FFBB oriente et contrôle l'activité de toutes associations ou unions d'associations ou autres organismes à but lucratif, privés ou publics, s'intéressant à la pratique du Basket-Ball en France.
- En ce sens, le contrat liant la FIBA et Oxygène, aux termes duquel Oxygène a été désignée par la FIBA comme l'organisateur de l'Evènement en France pendant 5 ans a été signé en présence de la Fédération Française de Basket Ball. Conformément aux stipulations de ce contrat, Oxygène et la Fédération Française de Basket-ball se sont rapprochées afin de définir les conditions et modalités par lesquelles les Parties participent et collaborent à l'organisation de l'Evènement en France.

Proposition de la Commission : Avis Favorable

DEMANDE D'AFFILIATION

- Le dossier doit être complété de la demande ou licence FFBB du gérant de l'établissement.
- Sous cette réserve, le dossier est conforme et complet

Proposition de la Commission : Avis Favorable



The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and depth. These lines are layered, with some appearing in front of others.

2. Clubs: Situation du Team 3x3 Poitiers

Team 3x3 Poitiers (Association)

DATE AFFILIATION : 9 AVRIL 2020

Renouvellement	Date affiliation	Nombre de licencié	Licence Président	Paiement affiliation
2019/2020	09/04/2020	0	Président non licencié	
2020 / 2021	12/08/2020	1	28/6/2021 validée par le CD le même jour	
2021 / 2022	01/07/2021	1	Demande le 28 juin 2022 Non validée à ce jour par le CD	
2022 / 2023	01/07/2022	0	Pas de demande de licence	Facturation CD du 28 juin 2022 Chèque non reçu par le CD

ECHANGES CD 86 – CLUB

- Contestation de l'amende de 50 € émise par le CD 86 du 4/7/2022 pour non-participation à l'AG du comité
- 28/07/2022 : courrier du CD 86 confirmant l'amende, rappelant le non-paiement de l'affiliation 2022/2023 et la non-qualification du président

ECHANGES CD 86 – FFBB

- Courriel du 03/09/2022 indiquant la composition du bureau de l'association, les dettes dues (absence AG, Affiliation 2022/2023, cotisation départementale club 3x3) d'un montant total de 260 €.
- Le CD a indiqué avoir proposé au club de licencier ses dirigeants sous le dispositif des 10 licences gratuites dirigeants
Pas de réponse du club.

PRÉSIDENT TEAM 3X3 POITIERS

- Renaud FRANCOMME

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and depth. These lines are abstract and do not form any recognizable shapes.

3. Clubs: Précisions réglementaires CTC

Précisions réglementaires CTC

TEXTE ACTUEL

Article 4 – Obligations Sportives (Février 2022)

Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.

Lorsque l'inter-équipe est engagée en championnat départemental qualificatif ou non qualificatif ou dans une division unique, la majorité des joueurs inscrits sur la feuille de marque et présents lors de la rencontre doit être licenciée au sein du club porteur.

TEXTE PROPOSÉ

Article 4 – Obligations sportives (septembre 2022)

Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.

Lorsque l'inter-équipe est engagée en championnat départemental qualificatif ~~ou non qualificatif ou dans une division unique~~, la majorité des joueurs inscrits sur la feuille de marque et présents lors de la rencontre doit être licenciée au sein du club porteur.

Précisions réglementaires CTC

En cas de division unique :

- Les comités en coordination avec la ligue devront statuer sur cette obligation.

Rappel de l'objectif de la modification de la règle:

- Le principe de la majorité peut s'appliquer en Seniors pour les équipes à moins de 10 joueurs inscrits sur la feuille de marque.
- La volonté de la Fédération est de ne pas sur réglementer sur les compétitions d'animation territoriale.
- Les Comités ont été invité à limiter les règles de participation des compétitions départementales, notamment en jeune et plus spécifiquement quand les compétitions en plusieurs phases sont non qualificatives au championnat régional. L'enjeu sportif, aussi important soit-il, reste minoré.
- L'objectif des limitations en nombre des licences AS et de nombre de joueur du club porteur à pour vocation de protéger les droits sportifs. Il a été rappelé sur une note disponible sur eFFBB l'inexistence de droit sportif en jeunes. **Il n'est donc pas nécessaire de réglementer dans les catégories de jeunes pour les compétitions départementales ou interdépartementales.**

**4. Clubs :
Information
rattachements
territoriaux**

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame. One line starts from the bottom left and curves upwards and to the right. Another line starts from the bottom right and curves upwards and to the left. A third line starts from the top right and curves downwards and to the left. These lines create a sense of movement and depth.

Information Rattachements territoriaux

LISTE DES CONVENTIONS REÇUES ET VALIDÉES PAR LA COMMISSION

N° Affiliation	NOM DU CLUBS	CD Rattachement	Durée
ARA0003002	BC SAINT YORRE	0063	2022 – 2023
ARA0003004	BE COMMENTRY	0063	2022 – 2023
ARA0003005	SCA CUSSET	0063	2022 – 2023
ARA0003006	DOYET BASKET CLUB	0063	2022 – 2023
ARA0003007	BC GANNAT	0063	2022 – 2023
ARA0003008	BC LAPALISSE	0063	2022 – 2023
ARA0003011	STADE MONTLUCONNAIS BASKET	0063	2022 – 2023
ARA0003013	MOULINS BASKET	0063	2022 – 2023
ARA0003014	SC SAINT POURCAIN	0063	2022 – 2023
ARA0003016	JEANNE D'ARC DE VICHY	0063	2022 – 2023
ARA0003018	C YZEURE BASKET	0063	2022 – 2023
ARA0003019	AS DOMPIERRE	0063	2022 – 2023

Information Rattachements territoriaux

LISTE DES CONVENTIONS REÇUES ET VALIDÉES PAR LA COMMISSION

N° Affiliation	NOM DU CLUBS	CD Rattachement	Durée
ARA0003023	BOURBON SPORTIF BASKET	0063	2022 – 2023
ARA0003024	BASKET CLUB VARENNES	0063	2022 – 2023
ARA0003026	SBC DESERTINES	0063	2022 – 2023
ARA0003030	CREUZIER BASKET BALL	0063	2022 – 2023
ARA0003038	VAUX BASKET CLUB	0063	2022 – 2023
ARA0015006	LA SANFLORAINE	0063	2022 – 2026

Pole Affaires Juridiques et Institutionnelles

Partie 1

Bureau Fédéral 24 Septembre 2022



1. Extension AST

The image features a solid red background. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion or a stylized graphic element. The lines are smooth and continuous, starting from the bottom and curving upwards and to the right.

Extension AST – Article 416 des RG de la FFBB

L'AUTORISATION SECONDAIRE TERRITOIRE (AST) (JANVIER 2021)

Principe :

L'Autorisation Secondaire Territoire (AST) permet au licencié d'accéder à une pratique compétitive non disponible dans son groupement sportif d'origine (Club Principal) au sein d'un second groupement sportif (Club d'Accueil).

L'AST n'est pas assujettie à un critère géographique.

Conditions d'obtention :

L'Autorisation Secondaire Territoire (AST) est délivrée pour un seul club, entre le 01/07 et le 30/06, à tout joueur, sans distinction d'âge, qui répond aux conditions cumulatives suivantes :

- Être titulaire d'une extension joueur compétition dans son club principal
- Ne dispose pas, au sein de son groupement sportif principal, de la pratique compétitive 5x5 ou 3x3, sans distinction des catégories d'âge, de niveau de pratique et/ou de pratique féminine ou masculine.

Tableau (diapositive suivante)

Par exception :

L'AST sera délivrée au joueur qui évoluera au sein d'une CTC si son club principal n'est pas le club porteur des droits sportifs.;

L'AST sera délivrée à tout joueur de catégorie U20 qui ne possède pas d'équipe U20 au sein de son groupement d'origine

Au titre des règles de participation, hormis dans le cadre d'une CTC, elle sera comptabilisée dans le quota de mutés. Par ailleurs, les règles de participation limiteront l'accès à certaines compétitions.

Précisions réglementaires CTC

TEXTE ACTUEL

	5x5 M	5x5 F	3x3 M	3x3 F
5x5 M	✗	✗	✓	✗
5x5 F	✗	✗	✗	✓
3x3 M	✓	✗	✗	✗
3x3 F	✗	✓	✗	✗

TEXTE PROPOSÉ

En catégorie U18 et plus

Accueil Origine	Présence 5x5 M	Présence 5x5 F
Absence 5x5 M	✓	✗
Absence 5x5 F	✗	✓

Quelle que soit la catégorie d'âge

Accueil Origine	Présence 3x3 M	Présence 3x3 F
Absence 3x3 M	✓	✗
Absence 3x3 F	✗	✓



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

